

---

## CONTRIBUTION À L'ANALYSE DE LA GOUVERNANCE ÉNERGÉTIQUE POST-AJUSTEMENT STRUCTUREL AU CAMEROUN ENTRE 2009 ET 2020.

---

### AUTEUR 1

EDENE NDZOMO Rodrigue Voltaire  
Chercheur  
Université d'Ebolowa



AFRICAN SOCIAL SCIENCES JOURNAL - COPYRIGHT © 2025



**Déclaration de divulgation :** Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.

**Conflit d'intérêts :** Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.

**Pour citer cet article :** EDENE NDZOMO .R V (2025) « CONTRIBUTION À L'ANALYSE DE LA GOUVERNANCE ÉNERGÉTIQUE POST-AJUSTEMENT STRUCTUREL AU CAMEROUN ENTRE 2009 ET 2020 » ASSJ - Vol 01 N°03 pp: 014 – 044.

## Résumé :

Les résultats mitigés des politiques menées par les Institutions Financières Internationales au travers de l'application des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) au Cameroun, ont permis à ce pays de s'engager vers une nouvelle politique de développement post ajustement structurel. Cette nouvelle politique de développement dont l'objectif était de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035, s'est appuyé la gouvernance énergétique comme élément clé de sa réussite. La gouvernance énergétique comme modalité d'accès du Cameroun à la modernité, s'est fondée sur deux axes majeurs. Le premier axe portait sur la mise en place d'une politique publique du secteur de l'énergie à travers sa conceptualisation, sa projection et sa programmation dans le temps. Le deuxième axe quant à lui, a porté sur la matérialisation et la réalisation des projets énergétiques à court terme et à moyen terme sur la période de mise en œuvre du DSCE (2010-2020). Cependant, au regard de l'évaluation de l'action publique envisagée dans le secteur énergétique à l'horizon du DSCE, on peut affirmer que les résultats, les objectifs et les attentes assignés à la nouvelle gouvernance énergétique, n'ont pas été atteints. Certains projets prévus sur la période n'ont pas connu leur début, d'autres après la période envisagée sont encore en cours de réalisation et certains sont totalement construit, mais continuent de se présenter comme des « éléphants blancs » à l'instar de Mékin et de Memve'ele.

**Mots clés :** Contribution, Analyse, Gouvernance énergétique, Post ajustement structurel, Cameroun.

---

**Abstract :**

The mitigated results of International Financial Institutions policies through Structural Adjustments Programs (SAP) in Cameroon have led the country to adopt a new post structural adjustment development policy. This new development policy which objective was to transform Cameroon into an emerging economy by 2035, set energy governance as key to its success. Energy governance as an avenue to modernity for Cameroon was founded on two major axes. The first major axis related to the adoption of an energy public policy through conception, planning and programming. The second was concerned with implementation and mid- and long- term energy projects' execution over the ten years period of the SDEG (2010). However, ahead of the assessment of public initiatives scheduled in the energy sector at the completion of the SDEG, it appears that the results, objectives and expectations over the new energy governance, have not been achieved. Some projects provided for during that period did not even start, others are still being executed and a last category is made up of projects that have been completed yet, they fail fulfill the stated objectives. This is the case of Mekin or Menve'ele.

**Keywords:** Contribution, Analysis, Energy Governance, Post Structural Adjustment, Cameroon.

---

## INTRODUCTION

Avec l'application des Programme d'Ajustement Structurel (PAS) au Cameroun entre 1988 et 2008, la production énergétique a connu un déséquilibre entre l'offre et la demande. Ce déséquilibre en énergie fut consécutif au manque d'investissement dans le secteur de l'énergie, suite au désengagement de l'Etat du secteur productif, désengagement prôné par les Institutions Financières Internationales (IFI). Ce retrait de l'Etat du secteur productif a entraîné la privatisation du secteur de l'énergie dans les années 2000<sup>1</sup>. Avec cette privatisation, l'Etat espérait satisfaire les besoins des populations en énergie électrique et asseoir par ricochet, son développement économique et social.

Cependant, depuis cette privatisation, l'on a assisté à la baisse de la production énergétique, à la pénurie d'énergie, qui ont entraînés des délestages et ont contribué à l'augmentation du coût de l'électricité<sup>2</sup>. Ainsi, depuis la décennie 2000, malgré son vaste potentiel hydrologique et hydroélectrique, ses ressources importantes en énergie renouvelable et ses réserves énormes en gaz naturel, les populations du Cameroun vivent en permanence une pénurie récurrente d'électricité. BINDJOULI BINDJOULI à ce propos pense que le désengagement de l'Etat dans le secteur énergétique est la résultante de l'application des politiques d'ajustement structurel imposée par les IFI<sup>2</sup>. TOUNA MAMA, allant dans le même sens, estime que la vision stratégique et de programmation comme outil de gestion des politiques publiques et politique économique du secteur de l'énergie n'a pas fait l'objet d'une appropriation par les gouvernants et les IFI pendant la période d'application des PAS<sup>4</sup>.

---

1 M. AMANYA, Le redéploiement de l'Etat post ajustement structurel au Cameroun, Thèse de doctorat, université de Yaoundé II, Juin 2020. p. 74 <sup>2</sup> Paul FOKAM KEMOGNE, Misère galopante du Sud complicité du Nord, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005, P. 75.

2 Alain BINDJOULI BINDJOULI, l'Afrique noire face aux pièges de la mondialisation, Paris, l'Harmattan, 2016, p. 14 <sup>4</sup>TOUNA MAMA, l'économie Camerounaise : pour un nouveau départ, Yaoundé, Afrédit, 2008, p.472.

C'est certainement, en considération des performances négatives du secteur de l'énergie et de l'économie camerounaise en général, pendant la période d'application des programmes d'ajustement structurel que, l'Etat a décidé de « réajuster l'ajustement structurel »<sup>3</sup>, à travers la mise en place d'une nouvelle stratégie et une nouvelle politique de sa relance économique. L'Etat en considérant le secteur de l'énergie comme une modalité très importante dans la vie économique d'un pays, a pensé se l'approprier et a défini une politique de la gouvernance énergétique portant sur les actions de conceptualisation de projection et de programmation des différentes réalisations dans le temps. Cette politique de conceptualisation et des réalisations dans le temps a été prise en compte et définie dans le Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), document de base de la relance économique du Cameroun entre 2010 et 2020.

Dans cette nouvelle gouvernance énergétique prise en compte dans le DSCE, l'Etat s'est projeté de réaliser des projets d'envergure dans le secteur de l'énergie à travers la production de l'énergie, le transport, la distribution, l'entretien, la réhabilitation de certaines infrastructures énergétiques afin de développer sa capacité énergétique et d'atteindre à l'horizon 2020, une capacité de production supérieure à 3000 MW<sup>6</sup>. La réalisation de ces projets d'envergure avait pour objectif de résorber à court et à moyen terme le déficit énergétique du Cameroun sur l'ensemble du territoire national et de permettre à ce dernier, d'atteindre les objectifs de croissance et d'émergence, d'exporter et de commercialiser le surplus de sa production dans les pays de la sous-région Afrique Centrale. Cette politique d'investissement massif dans le secteur de l'énergie aurait comme autre conséquence positive l'attractivité économique du pays<sup>4</sup>.

---

3 M. AMANYA, Le redéploiement de l'Etat post ajustement structurel au Cameroun, Thèse de doctorat, université de Yaoundé II, Juin 2020. p. 66 <sup>6</sup>MINEPAT, Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi 2009, Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, août 2009, P.5.

4 MINEPAT, DSCE, 2009, p14.

David Alan ASCHAUER<sup>5</sup> dans son article publié en 1989a, met en évidence la relation positive forte qui peut exister entre l'investissement public de l'État en infrastructures et l'augmentation de la performance de l'ensemble de l'économie en général et du secteur privé en particulier<sup>6</sup>. Dans son deuxième article de la même année 1989b, ASCHAUER<sup>7</sup> confirme que la hausse des investissements publics en infrastructures de développement entraîne une augmentation de la profitabilité du capital privé et implique de ce fait, une complémentarité entre investissements publics, infrastructures de développement et investissements privés. Dans son troisième article de la même année 1989c<sup>8</sup>, il explique que l'infrastructure est un input direct dans la fonction de production et que, l'infrastructure peut rendre le capital privé et le travail plus productif. Il conclut que l'infrastructure est un facteur catalyseur permettant de capter les facteurs de production d'autres régions ou d'Investissements Directs Etrangers. Dès lors les infrastructures produisent des externalités positives qui jouent un rôle bien ciblé et capable d'agir durablement sur le développement d'un pays.

Daniel SPRENG et ETH ZENTRUM<sup>9</sup> à la suite d'ASCHAUER démontrent que, l'importance économique de l'énergie se manifeste à tous les niveaux d'exploitations, des secteurs d'activités et de l'économie toute entière. La notion de « potentiel d'économie d'énergie », par les

---

5 D. ASHAUER, « Is public expenditure productive? », Journal of Monetary Economics, n° 23, Publishers BV, Nord – Holland, 1989a, pp. 177 – 200.

6 Ibid.

7 D. ASCHAUER. « Does public capital crowd out private capital? Journal of Monetary Economics, n° 24, Elsevier Science publishers BV, Nor – Holland, pp. 171 – 188.

8 David ASHAUER, « Public investment and productivity growth in the group of seven », Economic perspectives, n° 13, vol5;

<sup>9</sup> Daniel SPRENG, ETH ZENTRUM, l'énergie, son importance pour l'économie, Collection RAVEL Industrie, 1995, p.58.

---

statistiques établie une évidente dépendance entre la mise en œuvre de l'énergie et la croissance économique<sup>12</sup>.

Dans le cadre du DSCE, document de base de l'action publique de l'Etat entre 2010 et 2020, le gouvernement avait prévu que les réalisations dans le secteur de l'énergie se feront à court terme et à moyen terme. Parmi les actions de court terme, l'Etat avait envisagé, les constructions de la centrale thermique de Yassa, d'une capacité de 86 MW, de la Centrale à gaz de Kribi, d'une capacité de 216 MW, et de la construction du barrage réservoir de Lom Pangar. A moyen terme, le Cameroun avait envisagé de construire la centrale hydroélectrique de Mékin 10 MW, le barrage hydroélectrique de

Memve'ele 201 MW, les Centrales hydroélectriques de Nachtigal 420 MW, de Song Mbengue 950 MW, de Bini à Warak 50 MW, de Colomine 12 MW et de Ndockayo<sup>10</sup>.

Notre réflexion qui s'achemine vers l'évaluation de la gouvernance énergétique post ajustement structurel de l'Etat, se propose d'analyser les actions envisagées et programmées par l'Etat dans le cadre du DSCE à l'horizon 2020. Il sera question de voir si les actions envisagées et programmées dans le cadre de la gouvernance énergétique post ajustement structurel sur la période de l'étude ont-elles été effectivement réalisées ? On interrogera ensuite les résultats, les objectifs et les attentes ?

Cette recherche de science politique, dans les domaines apparentés de l'économie politique et des politiques publiques va mobiliser comme méthode d'analyse le néo-institutionnalisme. L'étude du néo-institutionnelle se veut indispensable à la compréhension des phénomènes sociaux, économiques, politiques, culturels<sup>11</sup> et de l'action publique de l'Etat. Le néo-institutionnalisme va nous permettre de voir le souci des acteurs étatiques de surmonter les résultats mitigés des PAS dans le secteur de l'énergie. L'action engagée est celle de réajuster l'ajustement structurel à travers la relance du secteur de l'énergie et par ricochet la relance de l'économie camerounaise. En fait, dans un contexte post ajustement structurel, l'application

---

10 MINEPAT, Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi 2009, Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, août 2009, P.59.

11 R. RIZZA, « Néo-institutionnalisme sociologique et nouvelle sociologique économique : quelles relations ? Le renouveau de la pensée polanyienne », in Revue intervention économiques, 2008. P. 6

d'une vision stratégique et prospective de la gestion de l'énergie se structure autour de la mise des actions envisagées dans le secteur énergétique (I). C'est sur la base des actions envisagées dans le DSCE et leurs réalisations que se fera l'évaluation de cette gouvernance énergétique post ajustement structurel dans le temps (II).

## **I - LA MISE EN ŒUVRE DE LA GOUVERNANCE ÉNERGÉTIQUE POST AJUSTEMENT STRUCTUREL**

L'analyse de la gouvernance énergétique post ajustement structurel dans le cadre de ce travail, prend en compte la vision stratégique du secteur de l'énergie, la conceptualisation de cette vision, les actions projetées et programmées à l'horizon 2020 (A). Elle s'appuie également sur la phase de l'implémentation et de la matérialisation des différentes actions envisagées et programmées entre 2010 et 2020 dans le DSCE (B).

### **A- Le recadrage post ajustement structurel de l'action publique de l'Etat dans le secteur énergétique.**

L'impératif de repenser sa politique de développement et de rendre espoir aux populations du Cameroun victimes des résultats mitigés des PAS, a poussé les autorités publiques camerounaises à prendre en compte la situation de déficit énergétiques (1), et à prioriser un ensemble d'actions dans le secteur de l'énergie (2).

#### **1. Les conditions de prise en compte de la nécessité de repenser le secteur de l'énergie au Cameroun post ajustement structurel**

La période marquée par la dépendance des PAS au Cameroun a engendrée dans ce pays, une insuffisance de l'offre énergétique et une injustice dans l'accès à l'électricité dans certaines localités déjà étioilées en infrastructures de toutes sortes. Des localités qui, pendant l'application des PAS ont été délibérément sevrées d'électricité au profit des centres urbains, au mépris du principe d'égalité de traitement. Hôpitaux, écoles et administrations publiques et privées des localités sevrées d'énergie électrique ont commencé à fonctionner au ralenti, ce qui, évidemment a hypothéqué de manière fondamentale et durable le développement socioéconomique desdites localités et régions du pays. L'injustice étant généralement vectrice de violence, ces désagréments récurrents ont parfois créés des tensions sociales qui ont dégénérées en affrontements violents entre les populations victimes et les forces de l'ordre<sup>12</sup>.

---

12 Pierre G. BIKIDICK, Analyse du secteur de l'énergie électrique au Cameroun, bilan des actions de plaidoyers et système de tarification de l'électricité, Yaoundé, RACE-ECAN, 2011, p. 6.

Sur le plan économique et selon le Groupement Inter patronal du Cameroun (GICAM), principal mouvement patronal du pays, les programmes d'ajustement structurel ont occasionnés des défaillances dans l'approvisionnement en énergie électrique et ont considérablement limité le développement des entreprises et engendré des surcoûts. Ils ont affecté la compétitivité, occasionné des faillites de certaines et ont assombri les perspectives de croissance économique nationale. Pour les entreprises, il est constant que la demande en énergie électrique croît d'environ 8% en moyenne par an, alors qu'au même moment, l'offre en énergie augmente à peine de 2%<sup>13</sup>.

Le GICAM précise que depuis 2003, les difficultés d'approvisionnement en électricité ont occasionné des pertes financières estimées à plus de 60 milliards de FCFA, soit plus d'un point du taux de croissance annuel du pays. L'industrie qui se révèle être la plus grande consommatrice d'électricité a été largement affectée. Les entreprises ayant une assise financière suffisante ont commencé à s'offrir un ou plusieurs générateurs électriques pour leur production. Celles-ci n'ont pas hésitées à répercuter les surcoûts des charges liées à la production de l'énergie électrique sur les prix finaux de leurs produits et services. Pour faire face à ces pénuries, aux délestages, les ménages et les entreprises ont dû augmenter leurs dépenses courantes<sup>14</sup>. Conscient de cette situation, le gouvernement s'est senti obligé d'intervenir pour le bien du pays et des populations.

## **2. Une politique en faveur de la nouvelle gouvernance énergétique au Cameroun**

Le Cameroun ayant compris que le secteur de l'énergie est très important pour le développement d'un pays, a pensé s'appropriier ledit secteur, en concevant et en programmant un certain nombre d'activités qu'il allait réaliser dans la période prévue dans le DSCE. C'est ainsi que dans l'aspect programmation, il a envisagé réaliser les projets de grande envergure comme la production d'énergie, le transport, la distribution, l'entretien, la réhabilitation et le développement de la capacité énergétique du pays. L'action envisagée par l'Etat était aussi de résorber à moyen terme le déficit structurel du pays sur le plan énergétique. L'Etat du Cameroun estimait qu'investir de manière forte dans ce secteur important de l'économie, lui permettra d'oublié la période difficile des PAS, d'atteindre les objectifs de croissance et d'émergence,

---

13 Ibid.

14 Ibid.

mais aussi d'exporter et de commercialiser sa production énergétique dans les pays de la sous-région Afrique Centrale. Cet investissement massif devait aussi, aider le pays à être économiquement attractif. Dans sa programmation et sa planification des actions dans le secteur de l'énergie, le Cameroun envisageait à l'horizon 2020 de porter sa capacité productrice en énergie à environ 3000 MW<sup>15</sup>. Les actions à mener dans ce secteur devait se faire tel que l'envisageait le Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi à court terme et à moyen terme. Parmi les actions qui devaient être réalisées dans le court terme, c'est-à-dire dans une période qui n'excédait pas cinq ans, on retrouvait, la construction et la mise en eau du barrage réservoir ou entonnoir de Lom Pangar, dont l'objectif était de réguler le débit de l'eau dans le fleuve Sanaga et saturer par conséquent, les centrales hydroélectriques de Song Loulou et d'Edéa. Ledit barrage réservoir allait s'accompagner d'une deuxième composante, celle de la construction d'une usine à pied de 30 MW d'énergie devant servir à alimenter le réseau électrique de la Région de l'Est Cameroun. Toujours dans les projets de court terme, il y'avait, la construire de la centrale hydroélectrique de l'ordre de Mékin<sup>16</sup> dans la région du sud Cameroun, la construction et la mise en service des Centrales thermique à fioul lourd de Yassa et à gaz naturel de Kribi<sup>20</sup>.

Dans la poursuite de ces investissements, l'Etat a aussi envisagé des actions à moyen terme dans ce secteur. Il s'est agi entre autre des constructions des barrages de Memve'ele, de Nachtigal, de Song Mbengue, de Bini à Warak, de Colomine et de Ndockayo.

Au demeurant, le DSCE servait de cadre conceptuel et de projection de l'action publique de l'Etat dans la gouvernance énergétique au Cameroun dans le temps. Ce cadre conceptuel et cette projection ont conduit à la matérialisation de l'action publique de l'Etat dans le secteur de l'énergie.

---

15 MINEPAT, DSCE, op. cit. P. 15.

16  
Ibid,  
p59.

## **B - L'implémentation ou la matérialisation de l'action publique de l'Etat dans le secteur énergétique au Cameroun**

La nouvelle gouvernance constitue dans le New Public Management une remise en cause des règles et des manières de faire héritées de l'ordre wébérien. La diffusion de ce nouveau mode de gestion est le recours aux instruments et aux données factuelles<sup>17</sup>. L'action publique dans ce paragraphe est guidée par une approche pragmatique et expérimentale de l'implémentation ou de l'opérationnalisation de la gouvernance énergétique au Cameroun. FONDJA WANDJI, pense que la reconnaissance de l'importance de l'énergie pour le développement de l'Etat constitue la raison pour laquelle, il a engagé des investissements majeurs dans ce secteur<sup>18</sup>. Ainsi avons-nous la mise en œuvre des projets énergétique à court terme et à moyen terme.

### **1. La matérialisation des projets énergétiques à court terme sur la période**

Le Cameroun dans son souci de renforcer sa production énergétique et de réduire les différentes pénuries induites de la période d'ajustement structurel, s'était engagé à investir dans la réalisation des projets énergétiques à court terme. Parmi les projets à réaliser, il y'avait, la Centrale à gaz de Kribi, la Centrale thermique de Douala (Yassa) et la construction du barrage réservoir ou entonnoir de Lom Pangar.

La construction de la Centrale à gaz à Kribi dans le département de l'Océan, région du Sud, était un projet dont la capacité énergétique était estimée à 216 Mégawatts et extensible à 300 Mégawatts. Ce projet qui associait une ligne de transport d'énergie de 225 Kilovolts, de 100 kilomètres devant servir à l'évacuation de l'énergie produite à partir d'Edéa. Ce projet dénommé « projet d'énergie de Kribi », devait faire face à la demande croissante d'électricité au Cameroun<sup>19</sup>.

---

17 P. BEZES, Réinventer l'Etat : les réformes de l'administration française (1962-2008), Paris, PUF, 2008, pp. 215-253

18 Y. D. FONDJA WANDJI, le Cameroun et la question énergétique : Analyse, bilan et per<sup>22</sup> MINEPAT, Répertoire des grands projets, pour un Cameroun émergent en 2035, Yaoundé, 3<sup>ème</sup> édition, 2014, P. 47.

19 MINEPAT, DSCE, Op. cit, P. 47.

La réalisation de cet ouvrage dont le coût est estimé à 172,2 milliards de francs CFA, s'est fait avec l'appui financier des partenaires internationaux tels que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement. Ces partenaires ont financé le coût du projet à hauteur de 75 %, et les autres 25% ont été fournies par l'Etat du Cameroun. La Centrale à gaz de Kribi a été construite par un partenaire technique, la Kribi Power Development Corporation (KPDC), qui est également l'organe en charge de l'exploitation de cette centrale<sup>20</sup>. Cette centrale à gaz, devait permettre à l'Etat de produire une capacité additionnelle de 216 MW, capacité devant être injectée sur le réseau interconnecté Sud et pour pallier aux différents déficits, délestages et pénuries. La construction de cette centrale à gaz qui avait débuté avec la pose de la première pierre par le Premier Ministre Philémon YANG le 18 mars 2010 et a été mise en service le 28 mars 2013 selon le communiqué final de la Kribi Power Development Corporation (KPDC)<sup>21</sup>. Selon le Directeur des opérations pour le Cameroun de la Banque Mondiale, cette centrale a permis d'alimenter « 163 000 ménages, soit près de 815000 personnes, dont 50% de femmes. En tenant compte des 50 MW qui seront fournis indirectement à Alucam<sup>22</sup>, il devrait avoir des effets positifs considérables sur l'économie Camerounaise »<sup>23</sup>.

La Centrale thermique de Douala (Yassa) a été réalisée avec le concours des partenaires locaux, Afriland First Bank, BICEC, CA-SCB Cameroun, SGBC et Standard Charter Bank et l'Etat du Cameroun. Elle a été construite et mise en service depuis le 15 novembre 2013. Cette centrale

---

20 PNUD, Rapport final Cameroun, 2014, p. 68.

21 MINEE, Rapport Final des centrales à gaz, Yaoundé, 2018, P.68.

22 Au Cameroun, l'entreprise productrice de l'aluminium est la Compagnie camerounaise d'aluminium (ALUCAM). C'est une filiale du géant minier australien Rio Tinto. L'électricité intervient à diverse phase de la production. ALUCAM, constitue le plus gros consommateur du secteur de l'industrie au Cameroun.

23 N. DOBIL MBELE, « l'action de l'Etat dans le secteur énergétique au Cameroun entre 2010 et 2019 », Mémoire de Master II, Université de Yaoundé II Soa, 2019. p. 63.

---

d'une capacité de 86 MW s'étend sur une superficie de 7,5 hectares. La Centrale de Yassa est située à l'entrée de la ville de Douala sur l'axe lourd Douala- Yaoundé, non loin du pont sur la Dibamba<sup>24</sup>.

Cet ouvrage d'une capacité de 86 MW est équipé de huit moteurs d'une puissance de 16,6 MW chacun. Elle renforce la fourniture en énergie dans la ville de Douala et essaye de limiter les délestages et les déficits dont étaient régulièrement victime les populations de la capitale économique du Cameroun. Lors de sa mise en service, le Ministre de l'eau et de l'énergie précisait que : « la Centrale Thermique à fioul lourd de Yassa-Dibamba va permettre de couvrir les besoins en électricité pendant la période d'étiage et permettra d'améliorer la qualité de l'offre »<sup>25</sup>.

Le barrage réservoir de Lom Pangar est localisé dans la région de l'Est du Cameroun, plus précisément sur la rivière Lom à environ 4 km à l'aval de sa confluence avec le Pangar et à 120 km environ au Nord de la ville de Bertoua. Sa capacité est de 6 milliards de m<sup>3</sup> pour un coût total de 220 milliards de FCFA<sup>26</sup>. Sa construction s'est faite avec le concours de plusieurs partenaires financiers tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

Étalé sur une superficie de 63 200 hectares, LP est un barrage réservoir d'une capacité de 6 milliards de m<sup>3</sup> dont la fonction première est la régularisation du fleuve Sanaga. Cette infrastructure permet d'augmenter le débit garanti disponible de 600 à 950m<sup>3</sup>/s en période d'étiage aux usines hydroélectriques de Song loulou, d'Édéa à court terme et à long terme de Nachtigal situées en aval.

La société publique Electricity Development Corporation (EDC) partenaire technique, a été chargée de la construction dudit barrage réservoir et en assurera également son exploitation. La construction du barrage de Lom Pangar a débuté en septembre 2012 après la pose de sa première pierre par le Président de la République, son excellence Paul BIYA, le 3 août 2012. Sa mise en

---

24 Ibid p. 64.

25 MINEE, Rapport Final des centrales à gaz, op.cit., p.68.

26 MINEPAT, répertoire des grands projets pour un Cameroun émergent en 2035, op.cit., p. 40.

eau partielle a eu lieu le 26 septembre 2015 et la mise en eau définitive le 31 août 2016. La réception provisoire de cet ouvrage a eu lieu le 30 juin 2017 et la réception définitive était prévue pour le 30 juin 2019<sup>27</sup>.

La construction du barrage de Lom Pangar devait concourir à la réalisation d'autres types d'infrastructures étroitement liées à l'énergie. Il s'agit entre autre de :

- La construction de l'usine de pied de (30 MW) équipée de quatre groupes de puissance nominale de 7,5MW, (trois en base et un optionnel) et la construction d'un Poste évacuateur. Le contrat pour la construction de cette usine a été signé le 23 décembre 2016<sup>32</sup> avec l'Entreprise chinoise CAMCE pour un montant de 30,42 Milliards F CFA avec un délai d'exécution de 32 mois. Lancée en juillet 2017 avec la pose de la première, l'usine de pied et ses différentes composantes sont désormais opérationnelles. En attendant l'inauguration officielle, elle alimente déjà la région du soleil levant<sup>28</sup>.
- La construction d'une ligne électrique de 90 kV entre Lom Pangar et Bertoua et la construction d'un poste énergétique de 90/30 kV à Bertoua. La construction de cette ligne a pour objectif l'électrification des villages avoisinant l'usine à pied. Cette ligne sera équipée de deux transformateurs abaisseurs 90/30kV 20MVA et dispatching régional<sup>29</sup>.
- La construction du réseau électrique MT (30KV)/BT et les Branchements sur l'axe Bertoua-Deng-Deng-Ouami ; Belabo-Goyoum et Bertoua-Yangamo<sup>30</sup>.

---

27 EDC, Fiche technique projet d'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar, Août 2017. <sup>32</sup>Le 17 Février 2019, op.cit.

<sup>28</sup> Collecte des données.

<sup>29</sup> Adrien TOWA, Présentation de l'état d'avancement du projet Lom Pangar : barrage, usine de pied et réseaux associés, atelier d'information et de mobilisation sociale autour des mesures environnementales et sociales du projet Lom Pangar, op.cit., P.4. <sup>34</sup>Ibid.

<sup>30</sup> Ibid.

- La construction des lignes 90kV entre Bertoua-Abong-Mbang et Bertoua-Batouri et la construction des Postes 90/30kV à Abong-Mbang et à Batouri équipés d'un (01) Transformateur 90/30kV de 20 MVA<sup>31</sup>.
- La construction de 600 Km de ligne MT 30kV dans la région de l'Est et de 200 Km de ligne BT, avec 10000 Branchements incorporés des compteurs à prépaiement et 100 Foyers d'éclairage Public<sup>32</sup>.

Concernant ces différentes lignes, le directeur général de Electricity Development Corporation (EDC) avait signé (03) contrats de partenariat avec le groupe Cegelec. C'est l'entreprise adjudicatrice retenue pour la construction des lignes hautes tensions entre le site de l'usine de pied de Lom Pangar à Deng-Deng, Bertoua, Abong-Mbang et Batouri. Le coût total du projet essentiellement financé par la Banque africaine de développement : 25 milliards de FCFA<sup>33</sup>.

Le projet était subdivisé en trois marchés. Le premier et qui est exécuté par l'entreprise marocaine Fabricec SA, porte sur la conception, la fourniture, le montage et la mise en service des réseaux moyennes et basses tensions des axes Deng-Deng et Bertoua, Bertoua-Guiwa-Yangamo, et Bélabo-Goyoum en deux lots : lot (Deng Deng-Bertoua, 18 mois) et le lot 2 (Bertoua-Guiwa-Yangamo et Belabo-Goyoum, 20 mois).

Le troisième marché quant à lui sera à la charge des tunisiens de Steg International Services. Les travaux seront essentiellement les mêmes que lors des deux premiers marchés. Mais cette fois, ce sera sur les axes Abong-Mbang-Lomié et Abong-Mbang-Messamena. Le troisième contrat est signé avec l'entreprise Tunisienne Steg.

Nous notons cependant que, l'Etat du Cameroun a prévu d'investir 19 milliards de francs Cfa pour achever la construction de cette infrastructure<sup>34</sup>.

Un volet incontournable de ce projet de développement était l'extension du réseau de distribution destinés à électrifier les différentes localités de la région de l'Est-Cameroun. La centrale de Lom-Pangar, avec ses trois groupes déjà opérationnels, couvre la totalité de la demande de la région de l'Est qui est actuellement de l'ordre de 14 mégawatts (MW) en base

---

31 Ibid.

32 Marguérite AMANYA, Le redéploiement de l'Etat post ajustement structurel au Cameroun, *op. cit.*, p. 151

<sup>33</sup> Collectes des données 2023.

<sup>34</sup> Collectes des données 2024.

et qui peut atteindre 18 MW en période de pointe. Une demande qui est pour le moment, selon toutes les hypothèses, inférieure à la capacité de production de l'usine de pied qui est de 30 MW. C'est dire que même dans un horizon plus ou moins proche, il n'y aurait pas de soucis à se faire<sup>35</sup>.

Sur les quatre groupes de 7,5 MW devant équiper l'usine, seul trois des quatre turbines déjà en service avec une capacité de 22,5 MW permettent de couvrir la demande totale du territoire régional. Par contre, le dernier groupe servira de complément pour les industries forestières installées<sup>36</sup>. En tout cas, le directeur général d'EDC, Théodore Nsangou, s'est voulu rassurant à ce sujet en affirmant que :« lorsque nous faisons une projection sur l'évolution de la demande, on est conscient de ce que, dans les cinq années à venir, cette usine offrira sa pleine capacité et sera suffisante pour couvrir l'ensemble de la région, tant les ménages que les unités de production »<sup>37</sup>.

En tout état de cause, 2024 a très bien commencé dans la région du Soleil levant et son avenir s'annonce radieux du fait des perspectives prometteuses qu'ouvre cette offre améliorée d'électricité. D'autant plus que le projet Lom-Pangar qui intègre l'électrification de 150 villages avance à grands pas. D'ailleurs, les poteaux métalliques sont en cours d'implantation notamment sur la ligne de Messamena à partir d'Abong-Mbang. Les appareils tels que les transformateurs et les disjoncteurs sont déjà livrés suivant le calendrier de mise en réseau de ces villages.

Nos multiples descentes sur le terrain nous ont permis de toucher la réalité du doigt. En effet, certaines localités bénéficient déjà de l'énergie produite par la centrale hydroélectrique de Lom Pangar notamment : Bertoua, Mandjou, Batouri, Belabo, Minta, Bonis, Dimako, Lomié, Nguélémendouka, Abong-Mbang, Doumé etc.

Du reste, plus de 438 km de lignes moyenne tension et 206 km de lignes basse tension seront construites pour permettre à plus de 10 000 ménages d'avoir accès à l'électricité dans cette région. Et le meilleur est à venir, avec également l'arrivée dans cette partie du pays du Projet de renforcement et d'extension des réseaux électriques de transport et de distribution. Destiné aux ménages à faibles revenus, ce projet a pour particularité d'opérer des branchements gratuits avec des compteurs gratuits. Par conséquent, les populations bénéficiaires n'auront rien à

<sup>35</sup> Entretien avec le Directeur Général d'EDC, le Dr Théodore Nsangou, Promote 2024.

<sup>36</sup> Collecte des données du mois de septembre 2024.

<sup>37</sup> Entretien avec le Directeur Général d'EDC, op.cit.

dépenser pour jouir de ces installations. Ainsi, lorsqu'un villageois aura déjà son compteur, il ne paiera que ce qu'on appelle "avance sur consommation"<sup>38</sup>, en fonction du niveau de sa bourse.

Et ce n'est pas tout. Non seulement Lom Pangar envoie de l'énergie sur le RIS qu'il fluidifie, mais en plus, EDC travaille en ce moment, grâce à un financement de la Banque mondiale, sur le « solaire flottant<sup>39</sup> », c'est-à-dire, le couplage de l'hydroélectricité à partir de l'usine de pied et le solaire grâce à des panneaux à installer dans la retenue de Lom-Pangar. Toutes choses qui permettront de doper davantage l'offre afin de pouvoir satisfaire les zones de Bétaré-Oya qui ne pourront pas être couvertes par l'usine de Lom-Pangar. Cette initiative sera étendue à l'Est grâce à une assistance de la Banque de développement.

De manière générale, ce barrage avait pour but de favoriser le développement économique durable tout en répondant aux besoins énergétiques sans cesse croissants des secteurs publics et industriels par la valorisation du potentiel hydroélectrique de la Sanaga et l'amélioration de l'accès à l'électricité<sup>40</sup>. Par ailleurs, ce projet avait spécifiquement pour objectif de mettre en valeur le potentiel hydroélectrique du bassin de la Sanaga en améliorant le débit régulier garanti du fleuve et d'améliorer l'accès à l'électricité des ménages de la région de l'Est<sup>41</sup>. Ce projet avait aussi pour objectif de saturer les capacités existantes des Centrales d'Edéa et de Song Loulou ; de structurer la filière de production hydroélectrique sur la Sanaga en permettant la

---

<sup>38</sup> C'est un concept qui désigne la pratique visant à prendre des mesures pour réduire ou gérer les consommations d'énergie électrique avant que celle-ci ne soit effectivement consommée, souvent en vue de minimiser les coûts, l'impact environnemental ou les pics de demande.

<sup>39</sup> C'est une technologie hybride qui combine la production des énergies renouvelables (hydroélectricité-énergie solaire) dans le but de maximiser les coûts de production.

<sup>40</sup> Agence Française de Développement, note de communication publique d'opération, Projet hydroélectrique de Lom Pangar.

<sup>41</sup> MINEE-EDC, Projet Lom Pangar, 2012.

construction de nouvelles centrales (Nachtigal, Song Mbengué, Ngodi), etc. ; de fournir l'accès à l'électricité à 2400 ménages dans la région de l'Est<sup>42</sup>.

## **2. L'implémentation des projets énergétiques à moyen terme**

Le Cameroun au-delà de l'investissement et la construction des infrastructures énergétiques à court terme, s'était également engagé dans les investissements énergétiques à moyen terme. Il s'est ainsi déployé dans la construction d'un certain nombre de barrages hydroélectriques. A moyen terme, étaient envisagés les barrages de Memve'ele, de Mékin, de Bini à Warak, les Centrales de Nachtigal, Song Mbengue, Colomines et Ndockayo. De manière concrète, l'Etat s'est investi dans la construction des barrages de Memve'ele, de Mékin, de Warak et de Nachtigal.

Le barrage de Memve'ele se trouve sur le fleuve Ntem près du village Nyabizan. Il couvre les arrondissements de Ma'an et de Campo dans les départements de la vallée du Ntem et de l'océan, région du Sud du Cameroun. Ce barrage d'une capacité de 211 Mégawatts est associé à une ligne de transport énergétique de 225 Kilowatts pour l'évacuation de l'énergie produite en direction de Yaoundé<sup>41</sup>. Le Chef de l'Etat dans le cadre de la pose de la première pierre, a décidé d'adjoindre à ce projet infrastructurel, des programmes socio-économiques pour les riverains notamment, le bitumage du tronçon de route Meyo – centre - Ma'an - Nyabizan. La puissance installée de ce barrage est de 211 MW avec un productible de 1187 GWH pour un coût global de l'investissement qui s'élève à 420 Milliards de FCFA<sup>43</sup>. Les travaux du barrage de Memve'ele qui ont démarré en janvier 2013, ont abouti à la mise en eau de l'ouvrage le 16 août 2016. Selon le rapport du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) du 8 janvier 2018, le gouvernement Camerounais a partiellement réceptionné le barrage hydroélectrique de Memve'ele et la réception définitive de l'ouvrage est attendue<sup>44</sup>. Le barrage sur le plan socio-économique, sera un puissant accélérateur de la croissance économique du Cameroun et donc du PIB national. Il va permettre de transporter l'énergie sur le réseau interconnecté Sud, mais

---

42 MINEE-EDC, Projet Lom Pangar, 2012.

43 Ibid., p.5.

44 Ibid.

également, va susciter une forte intégration sous régionale<sup>45</sup>. On retient que la plus grande difficulté jusque-là, demeure l'incapacité de transporter l'énergie déjà produite du barrage vers les ménages. Le projet de construction dudit barrage a été financé par l'Etat du Cameroun et le partenaire chinois Sino hydro.

Le barrage Hydroélectrique de Mékin est situé dans le département du Dja et Lobo, région du Sud Cameroun. La construction de ce barrage devait résoudre en partie le problème récurrent de pénurie d'énergie électrique. Cette construction allait aussi résoudre le problème énergétique de plus de 20 villages riverains qui n'avaient jamais eu d'électricité<sup>46</sup>. Aussi, ledit barrage hydroélectrique allait permettre la sécurisation de la partie centrale du réseau interconnecté Sud dans le cadre d'un fonctionnement de la centrale en réseau interconnecté d'une part, et en réseau séparé d'autre part, permettant d'alimenter prioritairement l'ensemble des huit communes du département du Dja et Lobo<sup>47</sup>. Le barrage de Mékin devrait fournir une puissance estimée à 10 MW. Il sera doté d'une ligne d'évacuation d'énergie de haute tension de 63 KV sur 40Km<sup>48</sup>. Ce barrage devait rentabiliser non seulement par l'exploitation de son potentiel hydroélectrique, mais aussi, par la valorisation des ressources halieutiques et le développement de l'éco-tourisme autour de la réserve du Dja<sup>49</sup>. Le barrage hydroélectrique de Mékin, serait avantageux pour le Cameroun en général et la région du Sud en particulier sur le plan économique et de l'électrification rurale du Dja et Lobo par l'extension de réseau d'électricité vers les villages dudit département<sup>50</sup>. Ce barrage devait permettre également l'arrêt de certaines Centrales thermiques qui sont énormément coûteuses pour le pays<sup>51</sup>.

Le coût de la construction de ce barrage est estimé à 25,8 milliards de FCFA. 22 milliards ont été mis à disposition par le partenaire financier EXIMBANK CHINA et les autres 3,8 milliards

---

45 Ibid.

46 MINEPAT, Répertoire des grands projets pour un Cameroun émergent en 2035, op.cit. p. 45.

47 Ibid.

48 Ibid.

49 Ibid.

50 Hydro-MEKIN, Projet du barrage hydroélectrique de MEKIN, 2017, p.10.

51 Ibid.

---

par l'Etat du Cameroun<sup>52</sup>. Le barrage est construit par le partenaire technique CHINA NATIONAL ELECTRIC ENGINEERING CORPORATION (CNEEC). La réception technique de cet ouvrage a eu lieu en 2017 et sa gestion a été confiée à Hydro-MEKIN et ENEO<sup>52</sup>.

Le barrage de Bini à Warak est situé à 70 kilomètres de Ngaoundéré, dans le département de la Vina, région de l'Adamaoua<sup>53</sup>. Les travaux de construction de ce barrage qui ont commencé depuis février 2016, ont été confiés à l'entreprise Chinoise Sino hydro pour une durée de 48 mois. Cet ouvrage devait coûter environ 85 milliards de FCFA, 72 milliards ont été fournis par le partenaire financier à la réalisation, Industrial and Commercial Bank of China (ICBC)<sup>54</sup>.

Le barrage de Bini à Warak intègre par ailleurs, la construction des lignes d'évacuation d'énergie (70 Km en 225 KV) et l'électrification rurale (30 KV), ainsi que la réhabilitation et la construction des voies d'accès au site du barrage. Le réseau interconnecté Nord se trouvait ainsi renforcé et le barrage allait venir libérer l'importante charge qui pèse sur le barrage de Lagdo. En période d'étiage, le barrage de Lagdo parvient à peine à satisfaire la totalité de la demande des régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'extrême-Nord, ainsi avec le barrage de Warak, les besoins des ménages, des services, des industries pourraient être comblés<sup>55</sup>. Ledit barrage devrait avoir une capacité de production de 75 MW, et suppléait le barrage vieillissant

---

52

Ibi

d.

52|

bi

d.

53 MINEE, Projet barrage hydroélectrique de Warak, octobre 2017.

54 Ibid.

55 Ibid.

de Lagdo (72 MW), unique infrastructure majeure permettant jusqu'ici d'alimenter en électricité les trois régions du septentrion, qui abritent le tiers de la population du Cameroun. La construction du barrage de Nachtigal se déroule sur le fleuve Sanaga dans la région du Centre, situé à 65 km au nord-est de Yaoundé. Il s'inscrit dans un vaste programme de valorisation du potentiel hydroélectrique du bassin de la Sanaga. Ce projet est développé par Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), il était évalué à 786 milliards FCFA. Les fonds avaient été levés sous la forme d'un partenariat public-privé avec la participation aux côtés de l'État du Cameroun, de partenaires techniques et financiers de réputation internationale : Électricité de France (EDF), Société financière internationale (SFI), Africa50 et STOA Infra & Energy. Après le bouclage financier intervenu le 28 décembre 2018, les travaux de construction de cet aménagement hydroélectrique d'une puissance de 420 MW en amont de Nachtigal ont débuté le 1er février 2019. L'ouvrage principal sera long de 1455 m pour une hauteur maximale de 14 m et devrait disposer d'une retenue d'eau de 27,8 millions de mètres cubes, s'étendant sur 421 hectares. Dotée de sept turbines d'une puissance de 60 mégawatts (MW) chacune, le barrage devait couvrir 30 % des besoins énergétiques du pays. Sa mise en service est finalement estimée pour 2023. En outre, l'entreprise belge Besix Group, du secteur de la construction, avait décroché le contrat pour la conception et la construction de l'ouvrage hydroélectrique. Les travaux sont réalisés en partenariat avec la société française Nouvelles générations d'entrepreneurs (NGE), leader du terrassement en France et le Marocain SGTM (Société générale des travaux du Maroc). L'entreprise américaine General Electric, fourni les turbines de la centrale<sup>56</sup>.

Le 08 Juillet 2019, le ministre Gaston Eloundou Essomba disait : « les entreprises se sont engagées à mener les travaux de finitions dans les délais : à savoir la mise, en service de la première turbine vers septembre 2022, et la mise en service de l'ensemble de l'ouvrage vers fin 2023 ». De même, le tout premier pylône de la ligne de transport de barrage de Nachtigal est achevé.

Pour la NHPC : « l'opération de montage de ce pylône, qui est situé dans le village Nkol Nguem a débuté le 11 Septembre 2020 et s'est achevé le 21 Septembre de la même année ». Ledit

---

56 <https://afrique.latribune.fr/entreprises/industrie/energie-environnement/2019-10-28/cameroun-barrage-de-nachtigal-un-modele-de-deploiement-de-lenergie-hydroelectrique-en-afrique>. Consulté le 22 Octobre 2020.

pylône produit 225000 Volt. La Centrale produira alors plus de 2900 GWh/an<sup>57</sup>. Le calendrier mise en service de la première turbine de Nachtigal prévue septembre 2022 et celui de l'ensemble de l'ouvrage vers 2023 n'a pas été respecté. Seulement, c'est le 10 Mai 2024 que les premiers 60 MW ont été injectés au Réseau Inter connecté Sud. Toutefois, ces premiers mégawatts revêtent une grande importance car, 50% de cette énergie soit 30 MW sera utilisée pour le fonctionnement du PAEPYS<sup>58</sup> (Projet d'Aménagement en Eau Potable de Yaoundé et ses environs à partir de la Sanaga).

Avec sa mise en service définitive le 18 mars 2025, Nachtigal devient ainsi la centrale hydroélectrique la plus puissante du Cameroun à date et, constitue désormais un véritable atout pour le développement durable du pays. D'une capacité de 420 MW, elle couvrira donc près de 30% des besoins énergétiques du pays avec une énergie propre, disponible et peu chère<sup>59</sup>. C'est dans ce sens que la NHPC et la SONATREL ont paraphé un Contrat d'Accès au Réseau de Transport (CART) en présence en charge du Ministre de l'Eau et l'Energie le 23 Septembre 2024<sup>60</sup>.

Rappelons que ces deux entités ne sont pas à leurs premiers partenariats. Deux autres contrats les liaient déjà à savoir :

- Un contrat de raccordement en partage avec le MINEE porte sur la construction et à l'exploitation de la ligne de transport d'électricité entre Nachtigal et Nyom 2 ;
- Un contrat de distribution dont le MINEE et ENEO sont également signataires traite l'exploitation des systèmes de répartition et de distribution de l'énergie produite par ladite infrastructure<sup>61</sup>.

En tout état de cause, la mise en œuvre de la gouvernance énergétique s'appuie sur une matrice conceptuelle qu'est le DSCE. Ce dernier a permis sur le plan institutionnel de projeter et de programmer la réalisation à court termes du barrage réservoir ou entonnoir de Lom Pangar, de la Centrale à gaz de Kribi et de la Centrale thermique à fioul lourd de Douala (Yassa) et à moyen terme la réalisation des barrages hydroélectriques de Memve'ele, de Mékin et de Bini à Warak,

<sup>57</sup> Informations recueillies sur le site internet de NHPC, 2020.

<sup>58</sup> Informations recueillie à la Délégation Départementale de la Communication de la Lékié, en Juin 2024.

<sup>59</sup> <https://cameroun.edf.com>

<sup>60</sup> <http://InvestirauCameroun.org/> consulté le 30 Septembre 2024.

<sup>61</sup> Ibid.

Colomines, Ndockayo et Song Mbengue. Cependant, est-ce que ces projets mis en œuvre par l'Etat dans le cadre de sa gouvernance dans le secteur de l'énergie ont produit les résultats envisagés ?

## **II - L'ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE ÉNERGETIQUE POST AJUSTEMENT**

### **STRUCTUREL AU CAMEROUN**

L'évaluation de la projection, de la programmation et de l'implémentation ou de la matérialisation de l'action publique de l'Etat post ajustement structurel dans le secteur de l'énergie, pendant la période 2009-2020 révèle plusieurs aspects qu'il faudra confrontés à la réalité. En clair, il s'agit d'évaluer les résultats et les objectifs assignés au secteur de l'énergie sur la période de l'étude. De cette évaluation, nous serons fixés sur l'efficacité, l'efficience et nous allons dégager les conclusions selon les résultats.

#### **A - Evaluation des objectifs assignés au secteur de l'énergie**

Le secteur de l'énergie est très important dans la vie économique du pays et le développement d'un pays. Pour faire face aux difficultés nées de l'application des programmes d'ajustement structurel au Cameroun en général et dans le secteur de l'énergie en particulier, l'Etat s'est fixé des objectifs sur le plan énergétique. Pour les atteindre, il a conceptualisé et programmé dans le DSCE, un ensemble d'investissements à réaliser sur la période 2010-2020. Ces investissements concernaient la production d'énergie, la distribution, l'entretien, la réhabilitation et le développement de la capacité énergétique du pays. L'un des objectifs majeurs envisagé à l'horizon 2020 était de porter sa capacité productrice en énergie à environ 3000 MW. Dans son ambition, l'Etat avait décidé d'investir de manière forte dans ce secteur important de l'économie, afin d'atteindre les objectifs de croissance, d'émergence et de développement. A l'observation de l'action de l'Etat sur la période d'étude, on peut dire que l'Etat a œuvré pour la réussite de son action. Toutefois, au contact de la réalité, on peut dire que certains projets ont été réalisés dans les délais, d'autres sont encore en cours de réalisation et d'autres n'ont pas encore fait l'objet d'un début.

##### **1. L'évaluation des projets de court terme**

Parmi les réalisations de court terme, il y avait la construction et la mise en eau du barrage réservoir ou entonnoir de Lom Pangar, dont l'objectif était de réguler le débit de l'eau dans le fleuve Sanaga et saturer par conséquent les centrales hydroélectriques de Song Loulou et d'Edéa, et la construction d'une usine à pied de 30 MW devant alimenter le réseau électrique de la Région de l'Est Cameroun ; la construction et la mise en service la centrale thermique de Yassa de 86 MW et la centrale à gaz Kribi.

A ce jour, on peut dire que certains projets de court terme ont été entièrement réalisés dans les délais, ont atteint leurs objectifs et apportent des résultats et des satisfactions aux populations. C'est le cas de la construction de la centrale à gaz à Kribi dans le département de l'Océan et de la Centrale thermique de fioul lourd de Yassa. En effet, la centrale à gaz de Kribi est fonctionnelle depuis mars 2013<sup>62</sup>. Sa mise en service et son exploitation ont permis l'amélioration de la capacité de production d'électricité au Cameroun de 216 MW. Cette Centrale a permis d'avoir l'électricité à partir du gaz naturel. Elle a également permis l'installation d'une ligne de transport d'électricité entre Kribi et Edéa. Cette centrale a par ailleurs eu des effets positifs considérables sur l'économie du Cameroun avec les 50MW qu'elle fournit indirectement à Alucam<sup>63</sup>.

La Centrale de Yassa quant à elle, dispose d'une capacité de 86 MW, elle renforce la fourniture en énergie dans la ville de Douala et essaye de limiter les délestages et les déficits dont étaient régulièrement victimes les populations de la capitale économique du Cameroun. La Centrale Thermique à fioul lourd de Yassa-Dibamba permet aujourd'hui de couvrir les besoins en électricité pendant la période d'étiage et permet d'améliorer la qualité de l'offre en énergie. Par ailleurs, cet ouvrage thermique permet de renforcer la capacité de production énergétique nationale. Le barrage réservoir de Lom Pangar, dans sa première phase a été construit dans les délais, il régule effectivement l'eau dans le fleuve Sanaga et sature les Centrales hydroélectriques d'Edéa et de Song-Loulou. Mais, la construction de l'usine à pied de Lom Pangar qui devait fournir 25 MW d'électricité dans la région de l'Est n'a commencé qu'en 2018<sup>60</sup>. Il faut aussi reconnaître que les objectifs assignés à la construction des lignes de transports énergétiques et la construction des postes de transformateur sont encore attendus.

## **2. L'évaluation des projets de moyen terme**

Dans les projets de moyen terme, l'évaluation permet de répondre à des questions précises liées aux résultats des projets prévus dans le DSCE. Ainsi, l'accent est mis sur l'évaluation des projets déjà réalisés, des projets en cours de réalisations, et les projets qui n'ont pas encore commencé. Comme projets structurants prévus sur la période de l'étude déjà achevés, il y a les

---

62 KPDC, ETAT D'AVANCEMENT DE LA CENTRALE A GAZ DE KRIBI, Mai 2013.

63 M. AMANYA, Le redéploiement de l'Etat post ajustement structurel au Cameroun, Op. Cit., p. 158. <sup>60</sup>Ibid.

centrales hydroélectriques de Mékin et de Memve'ele qui ont été construites dans les délais. Mais les deux barrages demeurent non opérationnels à ce jour, du fait que la ligne de transport d'électricité n'avait pas été prévue. Cette ligne n'a été pensée qu'après la construction desdits barrages<sup>64</sup>. Ces barrages sont quasiment fonctionnels, mais l'énergie produite ne demande seulement qu'à être transportée et distribuée dans les ménages. Le barrage de Mékin jusqu'ici connaît des problèmes au niveau de son fonctionnement les problèmes environnementaux bloquent la mise en service des turbines car les inondations ont créé un dysfonctionnement de l'ouvrage lors de sa mise en activité<sup>65</sup>. L'Etat a été obligé de trouver des financements supplémentaires dans l'espoir de poursuivre les aménagements aux alentours de l'infrastructure dans l'optique de régler ces problèmes environnementaux. Ces deux investissements ressemblent de nos jours à des « éléphants blancs ». Il faut par conséquent reconnaître que malgré la réalisation de ces infrastructures, ces dernières ne parviennent pas encore à donner les résultats et à atteindre les objectifs qui leur ont été assignés.

Parmi les réalisations de moyen terme, d'autres sont encore en cours de réalisation, comme la construction du barrage hydroélectrique de bini à Warak dont les travaux ont commencé en Février 2016 et avaient été confiés à l'entreprise Chinoise Sino hydro pour une durée de 48 mois<sup>63</sup>. Ce barrage ne pourra pas permettre à l'Etat d'atteindre ses objectifs assignés à temps car ledit barrage sera mis en service peut être à l'horizon 2021-2022<sup>64</sup>. La construction du barrage de Nachtigal a connu les débuts des travaux en 2019. Initialement prévue en 2016, repousser pour le 28 décembre 2018, les travaux de construction de cet aménagement

---

64 MINEE, Projet barrage hydroélectrique de Memve'ele, 2016.

65 MINEE- Hydro-Mékin, Projet du barrage hydroélectricité de Mékin, 2017. <sup>63</sup> MINEE, projet barrage hydroélectrique de Warak, octobre 2017. <sup>64</sup> Ibid.

hydroélectrique ont effectivement démarrés le 1er février 2019. Sa mise en service qui était projeté pour 2020-2021 a été finalement repoussée en 2023<sup>66</sup>.

Il faut également noter qu'au terme de la période projetée dans le DSCE, certains projets comme les aménagements hydroélectriques de Colomines sur le fleuve Kadey, Ndockayo et Song Mbengue sur le fleuve Sanaga, sont encore au stade de la conception<sup>67</sup>. Depuis l'année 2018, l'Etat a finalisé les études techniques y afférentes, notamment celles d'avant-projet sommaire et d'avant-projet détaillé. De même que pour les études d'impact environnemental et social. Le processus d'acquisition de l'assiette foncière pour les barrages et les lignes d'évacuation est en cours. La déclaration d'utilité publique est signée et la convention de financement est en cours de restructuration avec la Bank of China<sup>67</sup>.

Au regard de tout ce qui vient d'être développé, il est à conclure qu'au terme de la période projetée et programmée dans le DSCE, les objectifs et les résultats qui devaient être atteints à savoir celui de la production de 3000 MW d'énergie à l'horizon 2020, celui de la résorption du déficit énergétique, et celui de la commercialisation de la production énergétique dans les pays de la sous-région, ne l'ont pas été. Ce qui permet de dire qu'au-delà des efforts fournis, la gouvernance énergétique post ajustement structurel au Cameroun a aussi produits des résultats mitigés. Les ménages et les industries continuent à subir les pénuries et les délestages d'électricité, ce qui entrave très largement l'atteinte de l'émergence du pays à l'horizon 2035

### **B - Les facteurs explicatifs de l'échec de la gouvernance énergétique post ajustement structurel au Cameroun**

L'implémentation ou la matérialisation de la gouvernance énergétique post ajustement structurel au Cameroun, a connu beaucoup de difficultés. Ces difficultés liées à la conjoncture économique, au mode de gouvernance, à la survenance des conflits n'ont pas permis à l'Etat d'être à la hauteur des objectifs qu'il s'était fixé d'atteindre à l'horizon 2020 dans ce secteur. Il

---

66 <http://nachtigal-hpp.com/>, <https://www.cameroonbusinesstoday.cm/articles/1802/fr/projets-energetiques-le-point-sur-les-barrages>, consulté le 22 Octobre 2020.

67 <https://www.cameroonbusinesstoday.cm/articles/1802/fr/projets-energetiques-le-point-sur-les-barrages>. Consulté le 22 Octobre 2020.

s'agira dans ce paragraphe de montrer comment est-ce que les éléments cités ci-dessus ont été des entraves à l'atteinte des résultats et des objectifs dans le secteur de l'énergie.

### **1. Les contraintes liées au financement du secteur de l'énergie et à la gouvernance**

La réalisation des projets de développement dans le secteur de l'énergie en vue d'atteindre un certain nombre d'objectifs à l'horizon 2020, s'est heurtée et s'est confrontés aux contraintes liées aux financements dudit secteur et à la gouvernance du pays.

#### **a. Les contraintes de financement**

Le problème de financement des infrastructures dans le secteur l'énergie sur la période 2010-2020, s'est posé de manière fondamentale. Cette difficulté liée aux financements des projets n'a pas permis à l'Etat d'atteindre les objectifs de développement qu'il s'était fixé dans la période programmée dans l'étude. De cette difficulté, on peut citer la crise de liquidité dans la zone CEMAC qui a affectée la BEAC, l'insuffisance des ressources financières, le problème de ficelage financier des projets, la spéculation et parfois les problèmes liés à la contrepartie financière de l'Etat.

Par exemple, la construction de la ligne de transport de l'énergie qui devait être cofinancée par la BDEAC et la BAD a connu des pénuries de liquidité du fait de la crise monétaire qui affecte la zone CFA. La BDEAC n'a pas pu honorer ses engagements en termes de paiement de l'avance de démarrage aux différentes Entreprises (CAMCE, CEGELEC), et permettre la mise en vigueur des contrats. Ces contraintes financières ont entraîné des retards dans le démarrage de certains projets énergétiques.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'un projet pose le problème du ficelage des financements en ce sens que le processus de montage d'un projet fait appel à la mise en place d'un partenariat public- privé. Ce partenariat implique un engagement effectif de toutes les parties et le respect dudit engagement.

Mais l'analyse des projets implémentés par le Cameroun dans le secteur de l'énergie a démontré à plusieurs reprises que cette condition n'a pas toujours respectée par la partie Camerounaise. Le problème de la contrepartie du financement des projets par la partie camerounaise s'est toujours posé. Le pays n'honore pas rapidement ses engagements, contrairement aux

partenaires privés aux projets, d'où les retards généralement observés dans les démarrages et les constructions des différents chantiers<sup>68</sup>.

### **b. Les contraintes liées à la gouvernance**

Les problèmes de gouvernance se posent et se matérialisent à travers un ensemble d'actes : les détournements des deniers publics ; la multiplicité des organes dans la mise en œuvre des projets ; les actes de corruption ; les délits d'initié ; ainsi que des retards dans la passation et la réalisation des projets. Le processus d'attribution des marchés des projets programmés au cours de la période de la matérialisation des infrastructures énergétiques, s'était heurté à la multiplicité des acteurs, aux différents enjeux et aux intérêts contradictoires qu'on retrouve dans la chaîne d'attribution et de réalisation de ces projets. Les retards se sont donc accumulés, ne permettant pas aux différents projets d'être achevés à temps.

Se référant au rapport EDC sur l'état d'avancement du barrage de Lom Pangar dans le secteur de l'énergie et d'après l'observation faite sur le terrain, le constat qui en découle montre que les obstacles à la réalisation des projets initiés par l'Etat et la non atteinte des objectifs dans le secteur de l'énergie était parfois dû à la présence de la corruption. La corruption semble être devenue dans les projets de développement en infrastructures énergétiques, un fléau qui gangrène particulièrement le secteur étudié et ne permet pas par conséquent, de produire les performances et les objectifs escomptés<sup>69</sup>. La réalisation des projets d'infrastructures énergétiques programmés sur la période de l'étude avait fait intervenir une gamme variée d'administration. Les projets réalisés au cours de cette période s'étaient souvent révélés très importants par leur dimension et par leurs coûts. Ceux-ci présentent une grande prédisposition à la corruption. Cette corruption est devenue néfaste pour la construction des projets envisagés sur la période.

Ces projets sont soumis à de multiples engagements contractuels, en raison du nombre d'intervenants dans les différentes phases que sont : la phase de conception, la phase des études,

---

68 <https://www.cameroonbusinesstoday.cm/articles/1802/fr/projets-energetiques-le-point-sur-les-barrages>. Consulté le 22 Octobre 2020.

69 Richard Désiré EBELE ONANA, « Comprendre la corruption dans la gouvernance au Cameroun », American International Journal of Contemporary Research, Vol. 10, No. 1, March 2020, PP. 64-75.

la phase de planification, la phase de réalisation, en passant par la phase des indemnités. La conduite de cette dernière phase avait permis de constater diverses malversations au regard de nombreuses revendications enregistrées par les personnes bénéficiaires de ces indemnités dans les différents sites d'implantation des projets énergétiques. La plupart de ces autorités et d'autres avaient été mises à la disposition des autorités judiciaires en raison de leur implication dans le processus d'indemnité des populations, du fait des délits d'initiés et d'autres délits liés aux actes de corruption<sup>70</sup>.

Le problème de maturation des projets. D'après M. AMANYA « la maturation d'un projet est un processus au cours duquel un projet est conçu, étudié, développé, planifié et bien exécuté tout en assurant sa pérennité. Dans le domaine des investissements publics, un projet est dit mature lorsque l'ensemble du processus qui le compose est maîtrisé et permet d'atteindre les objectifs fixés »<sup>71</sup>. Cette maîtrise se contrôle au fur et à mesure que le projet avance. Ainsi dans le cadre de cette étude, l'on a constaté que la plupart des projets programmés dans le secteur de l'énergie n'avaient pas fait l'objet d'une maturation profonde dans la mesure où, tous les contours de ces projets n'avaient pas été objectivement pris en compte. Dans la plupart de ces projets, les indemnités et les délocalisations des populations ont constitué un mystère, en ce sens que c'est au moment du démarrage du projet que le problème des indemnités et des relocalisations se posaient. Rien n'était prévu à l'avance, et l'Etat n'a pas anticipé sur les retards de paiement qui sont devenus visibles. Aussi, le manque de lisibilité et de maîtrise de certains projets notamment la localisation, les spécifications techniques, la durée d'exécution, le coût des projets, et le suivi évaluation desdits projets constituent encore un véritable goulot d'étranglement à la mise en œuvre de ces infrastructures<sup>71</sup>. A cet effet, l'on a constaté que la mise en œuvre de la majorité des projets énergétiques a connu des problèmes techniques à cause de l'inefficacité de certaines entreprises en charge de leur exécution ; de la récurrence du non-respect des délais de livraison desdits projets ; ainsi que, le suivi évaluation quasi-inexistant dans les chantiers de construction. Ces éléments sont autant d'obstacles à la mise en œuvre et à la réalisation de la plupart de ces projets.

---

70 M. AMANYA, Le redéploiement de l'Etat post ajustement structurel au Cameroun, op.cit, 153.

<sup>71</sup> Ibid.

## **2. Les problèmes de sécurité comme obstacle à l'émergence de la gouvernance énergétique au Cameroun**

La gouvernance énergétique du Cameroun sur la période 2010-2020 a connu des problèmes dans sa mise en œuvre. Parmi ces problèmes, il y'a lieu de relever les problèmes sécuritaires qui depuis quelques années sévissent aux Cameroun. La construction des projets de développement dans le secteur de l'énergie s'est heurtée aux différents conflits armés qui sévissent dans les régions de l'Est Cameroun avec la présence des rebelles centrafricains, dans les régions septentrionales avec la présence de Boko Haram, et dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest avec le conflit armé à tendance sécessionniste. Ces conflits sont devenus un défi sécuritaire pour le Cameroun et ont eu un impact réel négatif sur les projets de développement de l'Etat en général et dans le secteur de l'énergie en particulier. Cet impact tourne autour de la contrainte budgétaire, parce que l'Etat ne pouvait plus sereinement collecter les taxes sur l'étendue de son territoire (impôts, douane et autres taxes) et par conséquent l'Etat ne pouvait plus financer de manière sereine ses projets de développement dans le secteur avec son budget qui s'est orienté à la défense de la nation.<sup>72</sup>

Ces problèmes sécuritaires ont contraint l'Etat à réorienter son activité et ses moyens vers les fronts de défis sécuritaires qui se sont devenus prioritaires pour sa survie. Ces nouvelles priorités ont induit une mobilisation de beaucoup de moyens financiers et humains pour gérer les crises. Ces nouvelles priorités ont imposé à l'Etat du Cameroun d'investir dans d'autres projets coûteux comme le réarmement, le soutien à l'effort de guerre, le soutien des populations déplacés, des populations victimes des effets néfastes de la guerre, etc.... Ceci veut dire que les problèmes sécuritaires ont eu un impact économique négatif sur les projets de développement de l'Etat.

### **CONCLUSION**

En définitive, lire la gouvernance énergétique Cameroun dans une perspective évaluative, c'est admettre celle-ci comme un produit d'une « fabrique politique », économique et socioculturel du développement dont la matrice conceptuelle est le DSCE. Car, il faut le considérer sous l'angle de l'action publique comme un enjeu de survie dont les logiques de nivellement des déséquilibres ciblés, justifient la gestion du secteur de l'énergie. Toutefois, la gouvernance énergétique de l'Etat post ajustement structurel a rencontré des résistances dans le déploiement

---

72 Ibid.

des acteurs de l'administration publique. Cela étant, quelques points positifs ressortent des différents chantiers à court et moyen termes, on peut dire que certains projets de court terme ont été réalisés dans les délais et apportent quelques satisfactions aux populations comme la Centrale thermique à fioul lourd de Yassa et la Centrale à gaz de Kribi. Pour mener à bien ses différents projets, l'Etat post ajustement structurel du Cameroun devrait apporter des correctifs à son action publique et à son action économique dans le secteur de l'énergie. Il est nécessaire de sauvegarder les infrastructures par leur entretien à travers la valorisation du secteur énergétique et développer le transport de l'électricité dans le but de faciliter la consommation de l'énergie produite. En clair, l'investissement de l'Etat dans les infrastructures énergétiques est important pour le développement du Cameroun compte tenu des ressources intérieures du pays. Ces infrastructures permettront de développer les dynamiques socioéconomiques des différents territoires et ipso facto, promouvoir la croissance économique du Cameroun.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Agence Française de Développement, note de communication publique d'opération, Projet hydroélectrique de Lom Pangar.

AMANYA Marguérite, Le redéploiement de l'Etat post ajustement structurel au Cameroun, Thèse de doctorat, université de Yaoundé II, Juin 2020. p. 66  
6MINEPAT, Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi 2009, Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, août 2009.

ASHAUER Daniel, « Is public expenditure productive ? », Journal of Monetary Economics, n°23, Publishers BV, Nord – Holland, 1989a, pp. 177-200.

ASCHAUER Daniel, « Does public capital crowd out private capital ? Journal of Monetary Economics, n° 24, Elsevier Science publishers BV, Nor – Holland, pp. 171-188.

ASHAUER David, « Public investment and productivity growth in the group of seven », Economic perspectives, n°13, vol5, 1989.

BEZES Philippe, Réinventer l'Etat : les reformes de l'administration française (1962-2008), Paris, PUF, 2008, pp. 215-253.

BIKIDICK G Pierre, Analyse du secteur de l'énergie électrique au Cameroun, bilan des actions de plaidoyers et système de tarification de l'électricité, Yaoundé, RACE-ECAN, 2011, p. 6.

BINDJOULI BINDJOULI Alain, l'Afrique noire face aux pièges de la mondialisation, Paris, l'Harmattan, 2016, p 14.

EBELE ONANA Richard Désiré, « Comprendre la corruption dans la gouvernance au Cameroun », American International Journal of Contemporary Research, Vol. 10, No. 1, March 2020, PP. 64-75. TOUNA MAMA, l'économie Camerounaise : pour un nouveau départ, Yaoundé, Afrédit, 2008, p.472.

FONDJA WANDJI Yris. Dieudonné, le Cameroun et la question énergétique : Analyse, bilan et per22 MINEPAT, Répertoire des grands projets, pour un Cameroun émergent en 2035, Yaoundé, 3ème édition, 2014, P. 47.

KEMOGNE FOKAM Paul, Misère galopante du Sud complicité du Nord, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005, p. 75.

KPDC, état d'avancement de la centrale a gaz de kribi, Mai 2013.

MBELE Dobil Narcisse, « l'action de l'Etat dans le secteur énergétique au Cameroun entre 2010 et 2019 », Mémoire de Master II, Université de Yaoundé II Soa, 2019. p. 63.

MINEE, Rapport Final des centrales à gaz, Yaoundé, 2018, p.68.

MINEE-EDC, Projet Lom Pangar, 2012.

MINEE, Projet barrage hydroélectrique de Warak, octobre 2017.

MINEE, Projet barrage hydroélectrique de Memve'ele, 2016.

MINEE- Hydro-Mékin, Projet du barrage hydroélectricité de Mékin, 2017.

MINEPAT, Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi 2009, Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, août 2009, p.59.

PNUD, Rapport final Cameroun, 2014, p. 68.

RIZZA Roberto, « Néo-institutionnalisme sociologique et nouvelle sociologique économique : quelles relations ? Le renouveau de la pensée polanyienne », in Revue intervention économiques, 2008, p. 6.

SPRENG Daniel, ETH ZENTRUM, l'énergie, son importance pour l'économie, Collection RAVEL Industrie, 1995, p.58.

TOUNA MAMA, l'économie Camerounaise : pour un nouveau départ, Yaoundé, Afrédit, 2008, p.472.